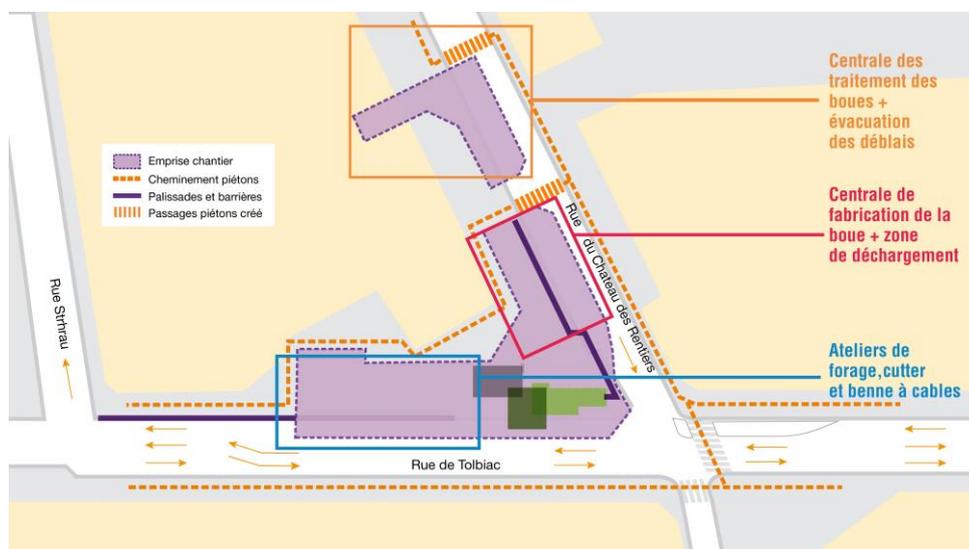


24 février 2016

Les travaux de parois moulées commencent à Olympiades

Dès le 29 février 2016, l'installation préparatoire aux travaux de parois moulées débute dans les emprises côté square Florence Blumenthal et dans la rue du Château des Rentiers repérées ci-contre en orange et rouge. Le montage des grues commencera également devant le n°66-68 rue de Tolbiac.

A partir du 14 mars 2016, la réalisation des parois moulées de l'accès secondaire



commence au niveau des n°66-68 de la rue de Tolbiac représenté en bleu ci-dessus. Cette solution d'excavation est privilégiée compte tenu de la géologie du terrain. C'est également la méthode la plus rapide et la plus sûre en milieu urbain. Vous trouverez au verso un encadré sur cette méthode de construction.

Il est à noter qu'un bétonnage de paroi ne peut être interrompu dès lors qu'il a commencé sous peine de fragiliser la structure. Cette méthode peut engendrer, à titre exceptionnel, d'éventuels dépassements d'horaires.

La prochaine phase, prévue au printemps 2016, consiste à terrasser le futur accès.

Nous tenons à votre disposition un numéro info chantier pour toute information complémentaire au 06 18 25 23 70.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

L'équipe d'information de proximité

LA TECHNIQUE DE LA PAROI MOULÉE



Les parois de la « boîte » de l'accès secondaire sont construites avant d'effectuer le terrassement libérant le volume de l'accès.

Ces parois en béton armé étanche sont réalisées selon la méthode de la paroi moulée.

Des tranchées de 0.60m à 0.80m sont creusées et recevront des cages d'armatures métalliques. Le béton est ensuite coulé dans les tranchées.

Les parois moulées sont construites par panneaux de 3 mètres de large sur 28 mètres de profondeur atteignant le calcaire grossier.

- 1 Pose de murettes-guides
- 2 Creusement d'une tranchée et remplissage par un coulis de ciment provisoire
- 3 Mise en place d'une cage d'armature et de conduits géothermiques
- 4 Injection de béton en partie inférieure (éjection du coulis provisoire)

